

Imposez un embargo militaire immédiat et total d'Israël !

Un appel à une action internationale urgente

Palestine occupée, 9 juillet 2011 – Alors que le printemps arabe pour la liberté, la démocratie et la justice sociale a démasqué et remis en cause la collusion des gouvernements du monde avec les régimes autocratiques et oppresseurs arabes, de nombreux Etats et entreprises continuent comme d'habitude leur commerce des armes et leur coopération militaire avec Israël. La coopération avec Israël se maintient malgré son recours systématique à la violence massive et à l'assassinat contre les Palestiniens et les autres civils Arabes, parmi lesquels des écoliers et des militants pacifiques, et malgré sa politique coloniale de plus en plus brutale et son mépris persistant du droit international. Sept ans après que la Cour Internationale de Justice ait recommandé une coopération internationale pour s'assurer qu'Israël démantèle son mur illégal en Cisjordanie occupée, et au sixième anniversaire de l'appel de la société civile palestinienne pour une large campagne de boycott, de désinvestissements et de sanctions (BDS) contre Israël jusqu'à ce qu'il se conforme au droit international, **le Comité national palestinien du BDS (le BNC) appelle à une action internationale immédiate vers un embargo militaire complet et impératif contre Israël, similaire à celui imposé contre l'Afrique du Sud dans le passé.**

Depuis ses débuts violents il y a plus de 60 ans, marqués par le nettoyage ethnique systématique de la Palestine, Israël a infligé interminablement la mort, les blessures, les déplacements forcés, la dépossession et les destructions à des millions de Palestiniens et d'autres Arabes des pays avoisinants.

Israël emploie la force armée pour maintenir un régime illégal d'occupation, de colonialisme et d'apartheid mis en place pour contrôler autant de terres que possible avec aussi peu de Palestiniens indigènes que possible et pour empêcher que le peuple palestinien exerce son droit inaliénable à l'autodétermination. Israël a sans cesse violé le droit international, provoquant ou débutant des conflits armés visant à des expansions territoriales par l'annexion du territoire occupé, ce qui a été qualifié d'acte d'agression par l'Assemblée générale de l'ONU dans le cas du plateau du Golan. La tentative israélienne de justifier cette sorte d'usage de la force militaire belligérante comme de l'« autodéfense » ne résiste pas à un examen légal – ou moral – car les Etats ne peuvent pas invoquer l'autodéfense pour des actes servant à défendre une situation illégitime qu'ils ont créé en premier lieu.

Israël a un bilan établi de violations du droit humanitaire international et des droits humains au cours de ses conflits armés, parmi lesquelles les opérations militaires, invasions et occupations de territoires palestiniens et d'autres pays arabes, par, entre autres, l'emploi abusif et indiscriminé de la force et le ciblage délibéré des civils et des infrastructures. Il en est résulté une répétition de crimes de guerre et contre l'humanité.

Par ailleurs, Israël a profité systématiquement de ses conflits armés et de ses attaques militaires pour « tester sur le terrain » ses armes et ses doctrines militaires contre les civils Palestiniens et Libanais, en partenariat avec ses instituts de recherche. Israël donne ainsi à son industrie militaire un avantage comparatif sur le marché mondial dans la recherche des profits nécessaires pour la poursuite de l'occupation, du colonialisme et de l'apartheid.

Les Etats et les organisations interétatiques telles les Nations Unies ont une obligation légale à garantir qu'Israël se conforme au droit international, mais ils y ont fait défaut. L'impunité enhardit Israël tandis que son commerce international des armes finance et renforce la continuation de sa violence, de son militarisme et de son expansionnisme.

Malgré les preuves abondantes et irréfutables des résolutions de l'ONU et des rapports des associations internationales des droits de l'homme sur l'emploi illégal de la force et des armes dans les agressions et sur la réalisation de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre - dont des punitions collectives – et de graves violations des droits humains, les gouvernements étrangers et les organismes multilatéraux poursuivent leur coopération avec l'armée et l'industrie militaire israéliennes, et augmentent leurs investissements dans ou en soutien de la R&D liée à l'armée israélienne, conduite majoritairement en partenariat avec les universités israéliennes. Ces gouvernements,

organismes multilatéraux et compagnies en profitent sciemment et sont par conséquent complices de l'utilisation illégale de la force par Israël.

De nombreux gouvernements, ainsi que les Nations Unies, restent silencieux face à l'arsenal massif d'armes nucléaires d'Israël, que la société civile internationale considère comme une des menaces les plus sérieuses contre la paix mondiale. En réalité, plusieurs gouvernements occidentaux ont été ou sont toujours les complices directs de la création, du développement et du déploiement de la menace nucléaire d'intimidation israélienne.

Un embargo militaire total d'Israël est requis depuis longtemps. Ce serait une étape cruciale vers la fin de l'usage criminel et illégal de la force contre le peuple palestinien et les autres peuples et Etats de la région par Israël, ainsi qu'une mesure efficace et non-violente pour faire pression sur Israël afin qu'il se conforme à ses obligations selon le droit international :

1. Mettre fin à l'occupation et à la colonisation de toutes les terres arabes (1967) et démanteler le Mur ;
2. Reconnaître les droits fondamentaux des citoyens Arabes-Palestiniens d'Israël à l'égalité complète ;
et
3. Respecter, protéger et promouvoir les droits des réfugiés Palestiniens à revenir dans leurs foyers et propriétés comme le stipule la Résolution 194 de l'ONU.

Au vu de ce qui précède, le Comité National Palestinien du BDS (BNC), la coalition la plus vaste d'associations de la société civile palestinienne, appelle toutes les personnes de conscience, les mouvements et organisations du monde entier, à soutenir cet appel à un embargo militaire total et impératif d'Israël et à faire pression sur les gouvernements, les organismes multilatéraux et l'ONU, ainsi que sur les compagnies et institutions publiques et privées, pour :

- 1. Cesser immédiatement toute livraison à Israël d'armes et de matériel associé, de tout type, dont la vente et le transfert d'armes et de munitions, de véhicules et d'équipements militaires, d'équipements paramilitaires de police et d'équipements à double usage et de pièces de rechange de ce qui précède ; et cesser aussi l'approvisionnement de tout type d'équipements et de fournitures et l'attribution d'accords de licence pour la fabrication ou la maintenance des items susmentionnés ;**
- 2. Stopper toute importation militaire ou à double usage (équipement, assistance et munitions) d'Israël ;**
- 3. Stopper le transfert de produits militaires vers et depuis Israël via les ports et aéroports, territoires et espaces aériens nationaux.**
- 4. Stopper la coopération avec l'armée israélienne, les sociétés d'armement et les projets de R&D liés à l'armée, y compris les entreprises conjointes (bilatérales ou multilatérales) ;**
- 5. Cesser tous entraînements et travaux de conseil dans le domaine militaire impliquant l'armée, les compagnies d'armement et les institutions de recherche académique israéliennes ;**
- 6. Mettre fin à toute aide militaire à Israël ;**
- 7. S'abstenir de toute coopération avec Israël dans la fabrication et le développement d'armes nucléaires et se mobiliser pour un Moyen-Orient dénucléarisé.**

Note: Pour des références et une information contextuelle voir: « [Palestinian civil Society Call for a Comprehensive Military Embargo of Israel – a working paper](#) », BNC – Palestinian BDS National Committee, Juillet 2011